

Assemblée Générale de la Fédération de Pêche de l'Indre



Samedi 26 mars 2022
A l'amphithéâtre de la Cité du Numérique
Châteauroux



ORDRE DU JOUR

1	Ouverture de la Séance par Patrick LÉGER	3
2	Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2021	3
3	Discours du Président de la Fédération Patrick LÉGER	4
4	Compte-rendu moral et d'activité de l'exercice 2021 par Jean-Marc TAUPIN Président Délégué et Secrétaire Général	9
5	Compte-rendu Financier 2021 par Daniel BRIALIX Trésorier Général	14
6	Compte-rendu de la Commission de Contrôle Comptable 2021 par Jean-Louis COUTURIER	17
7	Rapport de la Commission des Finances Par Alban MAZEROLLES	18
8	Budget prévisionnel 2022 par Daniel BRIALIX Trésorier Général	19
9	Annexes : Balance des comptes Bilan synthétique et compte de résultat synthétique	21
10	Compte-rendu d'activité de la Commission Promotion par Jean-Marc TAUPIN	24
11	Vœu à transmettre à la FNPF	25
12	Récompenses – Médailles	26
13	Liste des candidats à l'élection	27

**Ouverture de la séance par Patrick Léger
Président de la Fédération de l'Indre
pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique**

Mesdames, Messieurs, Messieurs les Présidents, Chers Collègues,
Je vous souhaite la bienvenue et je déclare cette Assemblée Générale ouverte.

Je remercie la présence des associations suivantes :

▪ Ardentes, Argenton s/Creuse, Arthon, Bagneux, Bélâbre, Bénavent, Le Blanc, Buzançais, Chabris, Chaillac, Châteauroux, Châtillon s/Indre, La Châtre, Chitray, Concremiers, Ecueillé, Issoudun, Langé, Liniez, Lys-Saint-Georges, Mauvières, Meunet-Planches, Mézières en Brenne, Mouhet, Pellevoisin, Poulaines, Prissac, Saint-Gaultier, Saint-Plantaire, Sainte-Sévère, Scoury, Valençay, Varennes s/Fouzon, Vendoeuvres, Vicq s/Nahon, Villedieu.

▪ Ainsi que mes collègues et amis membres du Conseil d'Administration de notre Fédération.

▪ Sont excusées les associations suivantes : Aigurande, Eguzon, Fléré-la-Rivière, Lye-Villentrois Luçay-Le -Mâle – Faverolles, Martizay, Reuilly, Saint-Hilaire et La Vernelle.

▪ Avant de commencer notre Assemblée Générale, je vous demanderais de bien vouloir respecter une minute de silence pour ceux qui nous ont quittés :

M. Jean-Claude BODIN membre de l'AAPPMA de Bélâbre,
M. Gérard CHABOT, Président de l'AAPPMA de Bénavent,
M. Raymond DRAIGNAUD membre de l'AAPPMA de Chaillac,
M. Fabrice DECOUX membre de l'AAPPMA de Chaillac,
M. Pierre ROBIN, Président de l'AAPPMA de Châteauroux et ancien Trésorier de la Fédération,
M. Henri CHARLOT ancien Président de l'AAPPMA de Châtillon et ancien Administrateur de la Fédération,
M. Jean FILLAULT ancien Président de l'AAPPMA de Concremiers,
M. Jacques FEUILLET, ancien Président de l'AAPPMA de Meunet-Planches et ancien Secrétaire de la Fédération,
M. Alain BRUN, Secrétaire de l'AAPPMA de Poulaines,
M. Francis MARANDON, Président de l'AAPPMA de Saint-Gaultier,
M. Michel GUILPAIN membre de l'AAPPMA de Valençay,
M. Michel DOUCET ancien Président de Varennes sur Fouzon,
M. René GHYS ancien Trésorier de Varennes sur Fouzon.

▪ Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2021

VOTE : Pour : UNANIMITE Contre : Abstention :

Discours du Président de la Fédération par Patrick Léger

Les années se suivent et se ressemblent ; en effet, les sujets que je vais aborder succinctement sont encore d'actualité et le seront pour les années à venir.

Que ce soit la protection des milieux aquatiques avec les conséquences du réchauffement climatique, la défense de nos institutions, de notre loisir Pêche souvent critiqué par des personnes ou des groupuscules ignorant notre fonctionnement et une désinformation via les réseaux sociaux.

1. La protection des milieux aquatiques

Ce sujet est de plus en plus d'actualité car notre réseau hydrographique est mis à mal, tant pour sa qualité que pour sa quantité.

- Les pollutions restent toujours et encore responsables de la dégradation de nos rivières. Où sont les principes « l'eau paie l'eau » et « pollueur – payeur » qui étaient annoncés comme la solution ? Hélas, ce principe n'est toujours pas appliqué et ne le sera pas dans le onzième programme de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, sauf pour le consommateur lambda qui contribuera !

- Où est passée la continuité écologique ? Aux dernières nouvelles, elle serait apaisée, si bien qu'elle a disparu des radars.

Il est inadmissible qu'un groupuscule, les « Amis des Moulins » entre autres, fasse croire que la petite hydroélectricité (dont la production reste privilégiée financièrement) soit la solution d'avenir comme énergie verte. En comparaison, à titre d'exemple, il faut vingt sites de production sur la Creuse, voire beaucoup plus sur les petits cours d'eau, pour fournir autant d'électricité qu'une seule éolienne. La défense de ce type de production n'est que vénale et cela au détriment des usagers qui voient le montant de leur facture d'électricité s'envoler, tout ceci sans aucun respect de la loi sur la libre circulation des sédiments et des migrateurs.

Nous sommes confrontés à d'autres facteurs impactant irrémédiablement les débits de nos rivières.

- La disparition des zones humides : vraies éponges en hiver, celles-ci amenaient un complément d'écoulement en périodes d'étiage ;

- Une politique d'aménagement du territoire, notamment l'extension inconsidérée des zones urbaines et industrielles, ainsi que la disparition de l'élevage au profit d'une agriculture industrielle ;

- L'amplification de ces perturbations avec le changement climatique entraîne des assecs de plus en plus importants de nos rivières, entraînant la destruction de toute vie piscicole. Il est urgent que nos décideurs imposent à certains usagers des limites aux prélèvements, notamment en période de crise. Or, aucun axe stratégique, aucune nouvelle réglementation ne cible directement le domaine de l'eau pourtant central, pour un objectif de résilience, ni ne définit son rôle dans le défi climatique à relever.

Il est nécessaire de rappeler que la Directive-Cadre sur l'Eau Européenne a été portée et adoptée sous présidence française le 23 octobre 2000.

Aujourd'hui, l'Etat se désintéresse du sujet en mettant la priorité à l'économie, alors qu'il faudrait ouvrir un débat tenant compte des innovations technologiques en faveur d'une économie circulaire de l'eau et entreprendre une gestion concertée, socialement acceptable de la ressource en eau sur les territoires, avec une cohérence hydrographique.

Plus grave encore, suite au Varenne agricole qui tend à accorder aux irrigants la main mise sur la gestion de l'eau, ce qui entrainerait des abus par certain sous couvert de besoins agroalimentaires injustifiés.

Pour conclure sur ce chapitre, les données actuelles concernant les débits et le niveau des nappes nous indiquent une situation pour les mois qui viennent très inquiétante, c'est pourquoi dès à présent je vous demande d'être vigilants au niveau des débits des rivières.

Ces évolutions demandent de notre part beaucoup de vigilance et de professionnalisme, afin de mieux assurer :

- **Le suivi de tous les projets, enquêtes publiques, commissions départementales, réunions administratives, études diverses.**
- **La consolidation et le développement des partenariats.**
- **La présentation d'avis précis et notre participation active aux programmes des syndicats GEMAPI.**
- **L'appui à des actions concernant les migrateurs, frayères, renaturation de cours d'eau, gestion de barrages, restauration des milieux aquatiques, entretien des berges.**

2.L'organisation de la Pêche de loisir

Cette mission est définie dans les statuts de la Fédération et dans ceux des associations agréées pour la pêche et la protection des milieux aquatiques.

- L'Article 6 des statuts des fédérations a pour objet : le développement durable de la pêche amateur, la mise en œuvre d'actions de promotion du loisir pêche par toutes mesures adaptées, en cohérence avec les orientations nationales.

L'Article 4 des statuts des AAPPMA mentionne : la mise en œuvre d'actions de développement du loisir pêche en cohérence avec les orientations nationales et départementales.

Depuis de nombreuses années et très souvent en copropriété avec les AAPPMA locales, nous avons fait **l'acquisition de terrains en bordures de rivières**, principalement des cours d'eau privés (Indre, Bouzanne, Anglin, Fouzon, etc.) mais aussi sur le domaine public (Creuse, Cher), pour un **total de 96 hectares, dont 30 hectares de plans d'eau**. Ces propriétés, en fonction de leur intérêt halieutique, seront mises en valeur, afin de les rendre encore plus attractives. Nous entamerons des démarches auprès de communes propriétaires d'étangs, pour conventionner un droit de pêche comme nous l'avons fait à Luant par exemple.

Nous aiderons les associations à communiquer et à accompagner toutes les actions de promotion et d'animations autour de ces propriétés, pour la promotion et le développement du loisir pêche.

Par notre contribution, nous participerons de ce fait à l'économie touristique de notre département. Nous devons continuer à assurer la promotion de notre loisir, d'autant que nos rivières et paysages sont attirants. La mise en valeur du tourisme pêche reste encore à développer auprès des acteurs locaux, en corollaire des animations menées de concert avec le Conseil Départemental.

A ce sujet, je vous ai souvent communiqué sur l'absence de partenariat de la part du Conseil Régional ; je vous annonce aujourd'hui qu'une porte vient de s'ouvrir grâce à notre association régionale et que dans l'année qui vient une ligne budgétaire devrait s'ouvrir pour financer certaines de nos actions.

3. La défense de nos institutions

- L'exception pêche : Nous sommes le seul pays où la gestion du loisir Pêche est donnée à des associations de pêche. Nous sommes aussi les seuls à participer au financement de la redevance sur les milieux aquatiques des Agences de l'Eau.

En contrepartie, nous devons exprimer quelques exigences, notamment sur la police de l'eau et de la pêche et sur le financement d'actions de mise en valeur du patrimoine halieutique.

Si la surveillance de l'eau est assumée par l'Office Français de la Biodiversité, la police de la pêche nous est de plus en plus dévolue. Cette surveillance demande de notre part des moyens et des droits que nous n'avons pas aujourd'hui.

Nous ferons tout ce qui est du pouvoir de la Fédération départementale et des Associations agréées pour maintenir une police de la pêche présente et efficace. Pour cela, nous demanderons aux associations aujourd'hui dépourvues de gardes particuliers de rechercher des bénévoles. La Fédération aidera autant qu'il le faut en formant et guidant ces bénévoles.

Nous élargirons également les territoires de compétence de ces agents, pour qu'ils puissent aider leurs collègues des AAPPMA voisines, si nécessaire.

- Notre loisir peut être mis à mal de l'intérieur, mais parfois aussi de l'extérieur.

Les bénévoles, en face de responsabilités accrues, se font de plus en plus rares. Si l'on ajoute le vieillissement et la désertification des zones rurales, maintenir le tissu de nos associations de pêche et de protection du milieu aquatique devient de plus en plus difficile.

Ce constat n'est pas récent. Certes nos associations se sont maintenues grâce aux efforts de tous, mais qu'en sera-t-il dans cinq ans ?

La sauvegarde de nos structures de proximité est primordiale et il nous faut sans délai organiser des rencontres locales auprès des jeunes et des élus, et savoir mettre en valeur nos actions et les médiatiser.

Nous devons aussi apporter aux responsables d'associations nouvellement élus, ainsi qu'aux bénévoles, une **formation basée sur nos statuts** qui sont les fondements de nos associations et sur le rôle de chaque membre du bureau, tant au point de vue organisationnel que comptable.

- Maintenir nos réseaux de distributions de cartes de pêche.

Il ne peut subsister de pêcheurs que si ces derniers continuent à pouvoir se procurer une carte de pêche sans être confrontés à des problèmes de localisation de points de vente.

Pour pallier les conséquences de ce type d'évolution, d'autres solutions sont à découvrir :

- Recherche de nouveaux partenaires ;**
- Vente par correspondance ;**
- Vente centralisée à la Fédération au nom des AAPPMA ;**
- Elargir la vente des cartes de pêches dans tous les principaux points de vente du département, sans distinction de lieu ;**
- Participer à la réforme de l'actuel site national de vente en apportant les simplifications nécessaires.**

Mais nous sommes confrontés aujourd'hui à un mal plus pernicieux, dont l'impact porte des torts importants à notre loisir et donc indirectement à nos structures.

Depuis un certain temps, notre loisir est le sujet d'attaques, notamment par certains défenseurs du bien-être animal qui voient à travers la pêche une brutalité sans précédent sur les poissons, les esches et autres inepties. D'autres, nouveaux élus, tentent d'interdire la pêche sous la pression de groupuscules dont la méconnaissance de notre loisir est désolante et qui n'ont pas d'autres moyens pour se faire entendre que de critiquer la pêche.

A ceux-là, nous leur rappellerons le moment venu que nous sommes aussi des citoyens comme eux et qu'éventuellement lors d'élections, nous pourrions demander aux pêcheurs d'orienter leurs choix.

Nous avons aussi certains groupements de pêcheurs qui, pensant être les meilleurs, ont la critique facile sur tel ou tel mode de pêche à travers des sites internet. Leur attitude est parfois excessive envers les autres pêcheurs et ils créent régulièrement des incidents inacceptables.

A ceux-là, nous les invitons à respecter les autres pêcheurs qui ont les mêmes droits qu'eux, et qui, ne leur en déplaît, pratiquent la pêche à leur façon et peut être aussi bien. Nous les appellerons à plus de sagesse et de discernement. Nous les inviterons autant que faire se peut à se rapprocher de la Fédération de Pêche, qui reste à leur écoute pour expliquer ce qu'ils méconnaissent, notamment la gestion de la pêche, nous les inviterons aussi à prendre leur responsabilité en intégrant les bureaux des associations, ils contribueront ainsi à participer aux décisions prises localement.

Ce n'est pas en agissant comme eux que nous combattons nos détracteurs, il faut au contraire unir nos forces comme le disent si bien nos voisins Belges : « l'Union fait la force ».

Et comme le dit si justement Warren Buffet, « Il faut 20 ans pour construire une réputation et cinq minutes pour la détruire ». Si vous gardez ça à l'esprit, vous vous comporterez différemment.

4.L'information

Nous allons développer, organiser, **moderniser nos moyens de communications** : site internet, réseaux.

Nous avons déjà commencé. Avec le nouveau conseil d'administration, nous apporterons un soin particulier pour informer sur ce que nous faisons et pourquoi nous le faisons.

Nous communiquerons avec les pêcheurs et apporterons les réponses nécessaires à leurs questions. Ces échanges seront de notre part une ouverture à tous ceux qui aujourd'hui s'interrogent et dont certains commentaires méritent des mises au point.

Nos sites ne doivent pas servir que dans un sens, ils doivent aussi porter l'information dans les deux sens « montant et descendant ». Ils seront la vitrine de la Fédération, mais aussi des associations qui auront la possibilité de diffuser leurs actions actuellement méconnues par leurs adhérents, tels que les alevinages, les animations et leurs assemblées générales.

Avec ces outils, nous donnerons accès à tous les pêcheurs rapidement et tout au long de l'année, montrant ainsi que leur association est vivante, active, et que leurs élus ne travaillent plus dans l'ombre.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une très bonne Assemblée Générale, de nouveau en présentiel pour notre plus grand plaisir.

Compte-rendu moral et d'activité de l'exercice 2021
par Jean-Marc TAUPIN
Président délégué et Secrétaire Général

Mesdames, Messieurs, Chers collègues Présidents, Bonjour,

Le moment est venu, en ce début d'année de vous relater les principales activités de notre Fédération en 2021.

En relisant mon propos des années antérieures, dans lequel je souhaitais que le nombre de Conseils d'administration augmente, pour en alléger l'ordre du jour, je ne pensais pas à l'époque que nous en serions contraints à cause d'une pandémie.

Si nos statuts prévoient un minimum de quatre Conseils d'administration annuels, en 2021, nous en avons fait sept, essentiellement en visioconférence, mode opératoire auquel, mes collègues administrateurs, et moi-même nous sommes bien habitués (malgré quelques balbutiements dus, le plus souvent à un matériel mal adapté).

Nos Conseils d'Administration :

- le 10 Février,
- le 10 Mars,
- le 19 Mai,
- le 30 Juin,
- le 29 Septembre,
- le 10 Novembre,
- le 16 Décembre.

Ces diverses réunions ne furent toutefois pas aussi allégées que je l'avais imaginé, car il nous a fallu nous adapter, et nous réadapter aux conditions sanitaires d'abord, matérielles ensuite, conditions souvent changeantes, et dictées par l'avancement de la pandémie.

A chacune de ces réunions, auxquelles l'assiduité a été parfaitement respectée, de nombreux sujets, dont la plupart seront abordés dans les comptes rendus des différentes commissions.

Quant à notre bureau, composé du Président, du Président délégué, du Trésorier et du Secrétaire qui se réunissait tous les mercredis après-midi, il a été obligé, lui aussi de s'habituer aux contraintes sanitaires. Ces réunions ont eu lieu en présentiel, mais aussi en visioconférence, et toujours en présence du Directeur Bruno BARBEY, mais aussi, en fonction des sujets abordés et des actualités du moment, avec un ou plusieurs collaborateurs.

Nos différentes réunions :

En ce qui nous concerne, en tant qu'administrateurs, nous sommes très sollicités pour représenter la Fédération, ou pour accompagner notre Directeur ou nos chargés de mission, lors de rendez-vous, avec l'administration ou nos différents partenaires.

Nous sommes aussi membre du Conseil d'administration de notre Association Régionale, dont le siège est à BLOIS (4 conseils d'administration par an plus une Assemblée Générale).

- Membre également de l'EHGO (Entente Halieutique du Grand Ouest),
- Membre de l'A2 I (Ex Association de développement Touristique de l'Indre), Nous assistons à ce titre aux Conseils d'administration et à l'Assemblée Générale Annuelle, mais également à des réunions ponctuelles sur divers sujets (Tourisme, par exemple),
- Réunion également avec l'Agence de l'Eau LOIRE BRETAGNE mais aussi avec les onze Syndicats de Rivières du Département,
- Réunions avec la Direction Départementale des Territoires, (ORE Observatoire des ressources en eau, réunions hebdomadaires (au moins six mois de l'année, dictées par l'évolution de la pluviométrie printanière et estivale),
- Réunions avec la Presse, pour la mise en place d'actions promotionnelles,
- Rencontre avec les collectivités locales, pour la gestion d'étangs communaux,
- Rencontres fréquentes avec EDF (gestion des Barrages sur la Creuse),
- Réunions avec nos partenaires pour l'événementiel (Organisation du Salon de la Pêche, même si nous avons dû nous résoudre à l'annuler),

Ainsi que des rencontres ponctuelles avec nos partenaires, qui nous accompagnent dans nos opérations de promotions, dans des programmes annuels ou plus ponctuels.

Je ne citerai que les principales, pour mettre l'accent sur la diversité de tâches qui incombent aux membres du Conseil d'Administration, toujours ou souvent accompagnés, par un ou plusieurs membres du personnel.

En ce qui concerne ma modeste fonction de Secrétaire Général, j'ai noté avoir participé cette année à une centaine de réunion d'une heure à une journée (en visioconférence et en présentiel) souvent accompagné par ou accompagnant Bruno BARBEY, notre Directeur ou un autre membre du personnel.

Nos collaborateurs :

La vie, à l'heure actuelle, d'un groupement tel que le nôtre, de plus en plus soumis à des textes évolutifs complexes, nécessite l'union parfaite entre les mandataires élus, bénévoles, et les permanents exécutifs ; tel est le cas.

Je me permets d'insister sur cet aspect de notre vie de chaque jour.

Pour poursuivre sur nos collaborateurs, rappelons que 2020 a vu le départ de Marie-Christine ROSE qui a fait valoir ses droits à la retraite au mois de Mai. Le poste a rapidement été pourvu par Sandra GAUDAIS qui a pris ses fonctions au plein moment de l'explosion du COVID. Marie-Christine est revenue à la Fédération quelque temps pour travailler en binôme avec elle et une nouvelle ère est maintenant lancée.

En Juin 2021 c'est Jacques VERRIER qui est, lui aussi, parti en retraite après une longue carrière à la Fédération.

Avec le départ de ces deux collaborateurs, nous perdons aussi 2 mémoires de notre institution.

Jacques VERRIER (secrétaire comptable) a depuis été remplacé nominativement par Rémi VILLALTA ingénieur (chargé de mission), qui n'occupera pas le même poste que Jacques, mais notre nouvelle organisation devrait nous permettre de fonctionner autrement et, nous l'espérons, tout aussi bien.

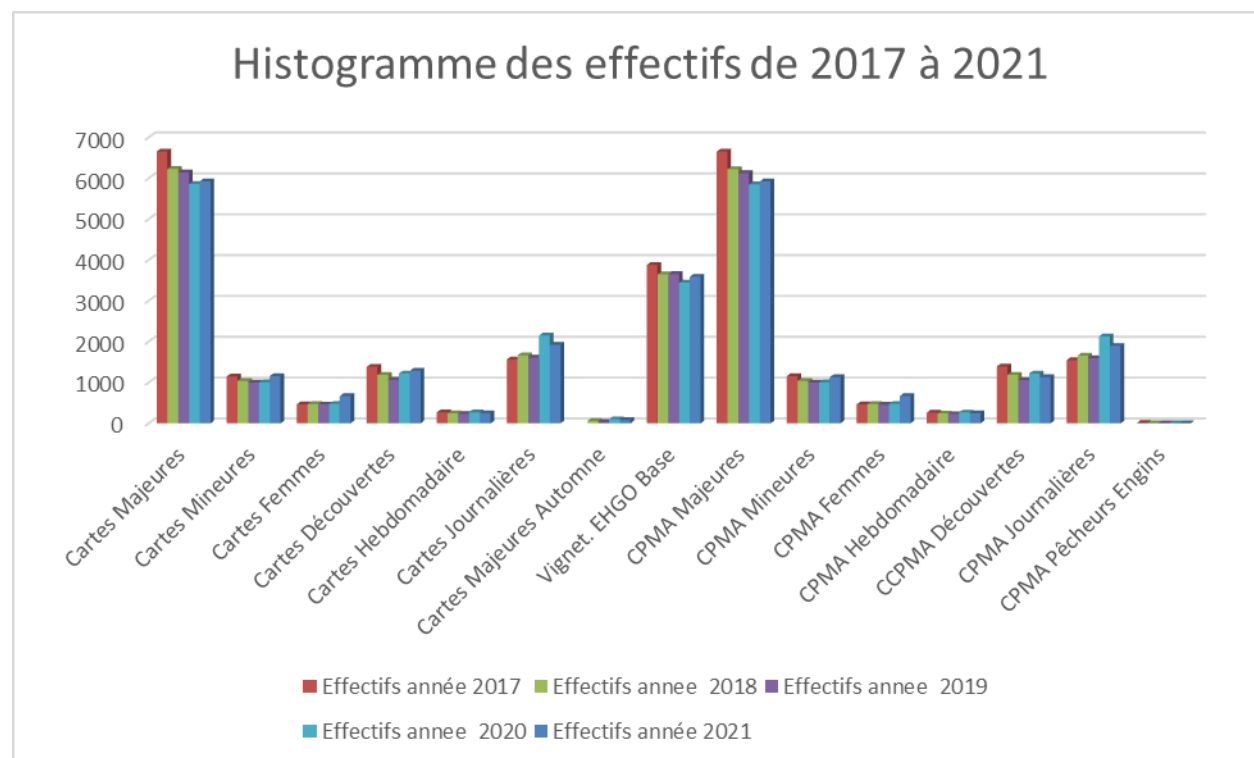


Evolution de nos effectifs de pêcheurs :

En cette année, si particulière, et pour nous permettre de composer avec les mesures sanitaires en place, nous avons mis à disposition de nos usagers plusieurs volets de mesures promotionnelles, aidés en cela par notre Fédération Nationale, nos groupements réciprocaires (EHGO), notre Association Régionale, et certaines APPMA. Ces opérations portant essentiellement sur l'offre de 300 cartes « promotionnelles découvertes femmes », de cartes « personnes mineures » et de 1 000 « découvertes moins de douze ans ».

Voir également l'évolution des effectifs.

VENTES	Effectifs année 2017	Effectifs année 2018	Effectifs année 2019	Effectifs année 2020	Effectifs année 2021	Gain ou perte 2021	% Gain ou perte 2021
Cartes Majeures	6654	6231	6143	5859	5927	68	1,16%
Cartes Mineures	1149	1040	1000	1008	1158	150	14,88%
Cartes Femmes	465	471	461	478	668	190	39,75%
Cartes Découvertes	1387	1187	1070	1222	1287	65	5,32%
Cartes Hebdomadaire	267	244	230	269	251	-18	-6,69%
Cartes Journalières	1563	1668	1613	2149	1923	-226	-10,52%
Cartes Majeures Automne		59	37	102	84	-18	-17,65%
Vignet. EHGO Base	3879	3647	3655	3445	3591	146	4,24%
CPMA Majeures	6651	6221	6130	5851	5922	71	1,21%
CPMA Mineures	1154	1039	998	1004	1131	127	12,65%
CPMA Femmes	465	471	460	478	667	189	39,54%
CPMA Hebdomadaire	261	242	226	266	247	-19	-7,14%
CCPMA Découvertes	1389	1187	1064	1217	1135	-82	-6,74%
CPMA Journalières	1550	1658	1595	2130	1897	-233	-10,94%
CPMA Pêcheurs Engins	8	5	4	4	2	-2	-50,00%



Travaux réalisés par nos équipes :

Cette année encore, nous sommes parvenus à recruter (en contrats aidés) 2 ou 3 Personnes, ce qui nous a permis de continuer à assurer l'entretien d'une grande partie de nos parcours de pêche gérés par les AAPMA, ainsi que l'ensemble du Complexe Halieutique des « Etangs Neufs à Neuillay-Les-Bois.

Le complexe halieutique des Etangs Neufs :

Mon propos de cette année rejoindra celui des années passées, à savoir :

Je pense donc que cet investissement remplit tout à fait son rôle de palliatif au manque récurrent d'eau dans nos rivières et ruisseaux du département. Même si la renommée du site avec ses particularités (carpodrôme, bassodrôme,) a largement dépassé les frontières de l'INDRE.

▪ Empoisonnement :

↳ Carpodrôme : 200 kg de carpes

↳ Les Fontaines : 50 kg de brochets et 30 kg de perches



Conclusion

Même si parler de la sécheresse récurrente n'est pas original, je pense qu'il faut absolument prendre en compte ce phénomène, pour prévoir nos effectifs de futurs pêcheurs dans nos objectifs à atteindre, et qu'il serait bien d'assurer le maintien de ceux-ci, plutôt que de chercher à les augmenter absolument.

Je vous remercie.

VOTE : Pour : UNANIMITE Contre : Abstention :

Compte-rendu financier 2021
par Daniel BRIALIX, Trésorier Général

Le bilan de l'année 2021 est satisfaisant d'une part, car nos ventes de cartes ont augmentées, dont le détail vous a été communiqué par le secrétaire général, Jean-Marc TAUPIN, mais aussi par des économies substantiels en fonctionnement.

Concernant la prévision budgétaire 2022, afin de respecter le programme 2022 – 2027, nous limiterons les achats de rives pour nous focaliser sur l'aménagement des terrains dont nous sommes propriétaires.

Compte-rendu financier 2021 :

Le bilan financier 2021 est conforme aux prévisions établies en septembre 2021 et validés par la Commission Finances.

Le bilan comptable de l'exercice 2021 fait apparaître un résultat positif de **3 438,23€**.
Il se décompose de la manière suivante :

CHARGES		
60 : ACHATS	61 : SERVICES EXTERIEURS	62 : AUTRES SERVICES EXTERIEURS
23 629,18	29 104,09	93 086,05
- Produits d'entretien - Produits pharmaceutique - Autres achats à stoker petit matériel - Gaz, Eau, Electricité - Carburants des véhicules - Fournitures petits travaux d'entretien - Fournitures de Bureau - Fournitures d'habillement - Remboursement de cartes de pêche	- Baux de pêche - Travaux d'entretien Fédération - Travaux d'entretien « Neuillay » - Entretien des véhicules et des locaux - Maintenance extincteurs - Maintenance chaudière - Maintenance photocopieur - Maintenance Ciel compta-paie - Assurances des véhicules et du bateau - Assurance locaux Fédération - Assurance RC - Documentation - Frais de colloques et séminaires	- Honoraires d'avocats - Frais d'actes et contentieux - Guide de la pêche - Abonnements - Frais de parcours labellisés - Frais pour la promotion de la pêche - Frais de déplacements - Frais de réception - Frais postaux - Frais de télécom. (téléphone internet etc...) - Cotisation Asso. Régionale - Cotisation Union de Bassin Loire Bretagne - Cotisation Fondation F3P - Cotisation LOGRAMI - Participation EHGO
63 : IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	64 : CHARGES DE PERSONNEL	65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
11 541,88	402 377,71	54 039,76
- Impôts et taxes sur les rémunérations - Formation professionnelle continue - Taxe d'habitation - Taxes foncières	- Rémunérations des personnels - Cotisations de CMSA - Cotisations Mutuelle - Cotisations Retraites - Cotisations Prévoyance - Tickets restaurant	- Frais Assemblée Générale et réunion des Présidents - Subvention CD36 - Subventions diverses - Subvention des GPP - Subventions participation Fédé étangs

		- Subvention alevinage - Subvention compensation Réciprocité - Frais organisation fête de la pêche - Etude température du Lac d'Eguzon - Dépenses diverses du salon de la pêche - Etude HMUC Creuse - Etude travaux sur sources - Etude Pseudorasbora - Frais d'obsèques
66 : CHARGES FINANCIÈRE : 302,10		
67 : AUTRES CHARGES EXCEPTION. SUR OPERATIONS DE GESTION : 0,72		
68 : DOTATIONS AMORTIS. ET PROVISIONS : 19889,84		

PRODUITS		
74 : SUBVENTIONS D'EXPLOITATION 23 413,70	75 : AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE 598 637,81	76 : PRODUITS FINANCIERS 2 651,26
- Rétrocession EHGO vente de vignette - Participations guide de la pêche - Participations diverses animations	- Subventions ASP CENTRE - Convention Agence de l'Eau et travaux sur sources - Subventions diverses et Etude MHUC Creuse - Participation Fédération Nationale pour les travaux - Participation Fédération Nationale aide aux postes - Convention FNPF compensation hydroélectrique - Convention EDF et temp. de la Creuse - Cotisations Fédérales des cartes de pêche - Vignettes EGHO de base	- Revenus des titres immobilisés - Intérêts Livret CE et CA
77 : PRODUITS EXCEPTIONNELS : 12 706,79 - Quote part des subv. d'invest.		

RÉCAPITULATIF 2021

COMPTES	LIBELLES	MONTANTS
60	ACHATS	23 629,18
61	SERVICES EXTERIEURS	29104,09
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	93 086,05
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	11 541,88
64	CHARGES DE PERSONNEL	402 377,71
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	54 039,76
66	CHARGES FINANCIERES	302,10
67	AUTRES CHARG EXCEPT SUR OPER GESTION	0,72
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	19 889,84
	TOTAL DES CHARGES	633 971,33

COMPTES	LIBELLES	MONTANTS
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	23 413,70
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	598 637,81
76	PRODUITS FINANCIERS	2 651,26
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	12 706,79
	TOTAL DES RECETTES	637 409,56

RESULTAT 2021	MONTANTS
TOTAL DES PRODUITS	637 409,56
TOTAL DES CHARGES	633 971,33
RESULTAT	3 438,23

Compte-rendu de la Commission de contrôle comptable

Pour l'année 2021

par Alain BLANCHARD

La Commission de contrôle comptable s'est réunie au siège de la Fédération de l'Indre pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, le 29 septembre 2021 à 9 h 30 pour examiner les écritures comptables du 1^{er} semestre 2021.

La Commission était composée de :

M. COUTURIER Jean-Louis, Trésorier de l'A.A.P.P.M.A. Lye-Villentrois

M. DAGUENANT Michel, Membre de l'A.A.P.P.M.A. de Sainte-Sévère

M. GOSGNACH Jean, Membre de l'A.A.P.P.M.A. de Pellevoisin

M. ROBIN Pierre, Président de l'A.A.P.P.M.A. de Châteauroux

Le contrôle a été fait en comparant les écritures comptables et les pièces justificatives. Les sondages de contrôle ont porté sur 472 pièces soit 100 % des écritures du premier semestre.

Pour le second semestre, la Commission de contrôle comptable s'est réunie le 16 mars 2022 à 9 h 30.

La Commission était composée de :

M. BLANCHARD Alain, Président de l'A.A.P.P.M.A. de Scoury

M. COUTURIER Jean-Louis, Trésorier de l'A.A.P.P.M.A. Lye-Villentrois

M. DAGUENANT Michel, Membre de l'A.A.P.P.M.A. de Sainte-Sévère

M. GOSGNACH Jean, Membre de l'A.A.P.P.M.A. de Pellevoisin

Les sondages ont porté sur 578 pièces soit 100 % des écritures du deuxième semestre. Sur l'ensemble des rapprochements, il n'a été décelé aucune anomalie entre les écritures et les pièces comptables.

Merci pour le travail effectué par les A.A.P.P.M.A. et la Fédération.

Rapport de la Commission des Finances par Alban MAZEROLLES

La Commission des Finances assiste la direction de la fédération de pêche sur les prévisions budgétaires et sur les engagements financiers.

L'année 2022 démarre sous de bonnes conditions halieutiques même si les conditions météorologiques ne semblent pas favorables avec un déficit pluviométrique déjà important.

Concernant les dépenses, il convient de noter dans le budget un détail plus poussé des actions liées à la promotion de la pêche suite à une demande de la commission promotion pour avoir une meilleure visibilité de nos actions. Le développement de parcours labellisés se poursuit par le développement du parcours sur Saint-Georges-sur-Arnon.

Sans relever d'évolution marquante au niveau des rémunérations du personnel, on accueille depuis quelques mois Rémi VILLALTA et, en remplacement de Christophe GAJDA, Arthur BRUNET qui sont désormais des interlocuteurs pour nos AAPPMA. Au niveau de l'équipe d'entretien, on note le remplacement du personnel notamment suite à des durées de contrats se terminant et la création de nouveaux postes.

La fédération poursuit, cette année, son engagement sur des parcours en surdensitaires en truite arc-en-ciel répartis dans le département.

Au niveau des recettes, on relève un retour au montant annuel de la convention passée avec l'Agence de l'Eau suite à la demande en 2021 d'une année de financement de retard.

Comme chaque année, il est difficile d'estimer les recettes sur les ventes de cartes de pêche même si les ventes liées à l'ouverture de la truite semblent à ce jour prometteuses. Les prévisions de vente sont proposées avec un nombre de cartes quasiment similaire à celle de l'an dernier. Le budget est donc établi avec un estimatif qui semble cohérent. Il ne reste plus qu'à espérer que la saison se déroulera normalement.

La fédération de pêche présente un budget à l'équilibre pour 2022, avec des charges estimées à 616 130 € et des recettes à 618 605€ qui permettent de dégager un bénéfice de 2 475 €.

Je tiens à remercier et féliciter le personnel de la fédération pour son travail qui nous propose un budget réaliste et cohérent.

VOTE : **Pour : UNANIMITE** **Contre :** **Abstention :**

Le Budget prévisionnel 2022
par Daniel BRIALIX, Trésorier Général

Présentation de la prévision budgétaire 2022

Le budget provisoire 2022 qui a été présenté au Conseil d'Administration du 16 mars 2022 reste dans les grandes lignes identiques en terme de produits et de charges à l'année 2021. Il sera affiné en septembre 2022.

a) Prévision des charges en 2022 :

COMPTES	LIBELLES	Budget 2022
60	ACHATS	28 250
61	SERVICES EXTERIEURS	27 271
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	86 664
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	11 715
64	CHARGES DE PERSONNEL	392 200
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	85 930
68	DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS	-15 900
	TOTAL DES CHARGES	616 130

b) Prévision des Produits en 2022:

COMPTES	LIBELLES	Budget 2022
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	15 250
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	597 105
76	PRODUITS FINANCIERS	150
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 100
	TOTAL DES RECETTES	618 605

Budget prévisionnel du résultat 2022

PRODUITS	618 605
CHARGES	616 130
RESULTAT	2 475

PREVISIONS DETAILLEES des aides et participations conventionnelles en 2022	MONTANTS
PARTICIPATION A.S.P. Centre (CES - CAE) Aide à l'emploi	22 000
CONVENTION AGENCE DE L'EAU	40 000
PARTICIPATION F.N.P.F. NATIONALE TRAVAUX	50 725
PARTICIPATION F.N.P.F. FEDERATION NATIONALE POSTES	132 000
COMPENSATION F.N.P.F. HYDROELECTRICITÉ	11 700
PARTICIPATION DIVERSES PARCOURS LABELLISES	13 390
COTISATIONS FEDER. CARTES MAJEURES	187 620
COTISATIONS FEDER. CARTES FEMMES	6 750
COTISATIONS FEDER. CARTES MINEURES	12 495
COTISATIONS FEDER. CARTES HEBDOMAD.	3 120
COTISATIONS FEDER. CARTES JOURNAL	8 000
COTISATIONS FEDER. CARTES DECOUV	3 300
CARTES PERS. MAJEURE OFFRE D'AUTOMNE	1 275
INTERETS LIVRET CE ET CA	150
QUOTE PART DES SUBV. D'INVEST.	6 100

Je vous remercie de votre attention.

VOTE : *Pour : UNANIMITE* *Contre :* *Abstention :*

- Chapitre 9 -

Annexes :

BALANCE AU 31 DECEMBRE 2021								
BUDGET PROVISOIRE 2022								
COMPTES	INTITULE	Budget 2019	Soide au 31/12/19	Budget 2020	Soide au 31/12/20	Budget 2021	Soide au 31/12/21	BUDGET 2022
60216	ACHATS DE PRODUITS D'ENTRETIEN	200,00	74,80	200,00	56,23	200,00	-	-
60217	ACHATS PRODUITS PHARMACEUTIQUE	100,00	21,80	2 100,00	925,31	100,00	47,45	50,00
60218	AUTRES ACHATS A STOCKER PET M	4 500,00	3 253,34	3 500,00	3 025,20	3 500,00	4 235,88	2 500,00
6061	FOURNITURES GAZ ELECTRICITE EA	5 500,00	5 099,60	5 500,00	5 320,52	5 500,00	5 982,48	6 200,00
60628	CARBURANTS VEHICULES FEDERATIO	5 000,00	5 361,08	3 500,00	3 881,68	4 000,00	5 433,36	7 000,00
6063	FOURNIT ENTRETIEN PETIT EQUIPE	2 500,00	4 014,26	2 500,00	5 133,78	3 000,00	1 954,71	2 500,00
6064	FOURNITURES DE BUREAU	3 000,00	2 696,98	2 500,00	1 795,26	2 500,00	1 791,05	2 000,00
6065	FOURNITURES D'HABILLEMENT	2 000,00	1 350,22	5 000,00	4 233,00	2 000,00	1 040,65	4 000,00
60651	FOURNITURES HABILLEMENT EQUIPE	2 000,00	3 018,37	2 500,00	2 498,87	2 000,00	1 086,98	2 000,00
6069	AUTRES FOURNIT REMB CARTES DE	1 100,00	681,00	1 164,00	1 728,85	1 100,00	2 056,62	2 000,00
60601	ACHATS PLAQUES DE PECHE	500,00	276,00	500,00		500,00	-	-
61321	LOCATIONS PARKINGS				305,88	850,00	509,13	300,00
61331	BAUX DE PECHE LIGNES C12 C13 C	170,00	157,75	170,00	159,50	170,00	160,25	170,00
61332	BAUX DE PECHE LIGNES A1 A20 C	1 450,00	1 363,50	1 450,00	1 379,85	1 450,00	1 386,00	1 400,00
6150	TRAVAUX D'ENTRETIEN - DE REPAR	2 500,00	1 533,14	2 000,00	2 039,60	2 000,00	2 065,72	2 000,00
615001	TRAVAUX ENTRET ETANGS NEULLAY	1 000,00	232,46	1 000,00	1 215,34	1 000,00	564,20	800,00
615002	TRAVAUX ENTRET LOCAUX FEDE						1 145,69	2 050,00
6155201	ENT VEHIC DS-166-WD PARTNER	500,00	892,60	500,00	287,90	500,00	465,87	500,00
6155202	ENT VEHIC EP-477-NB BOXER				388,31	500,00	203,21	500,00
6155205	ENTR JIMNY FQ 758 HZ	500,00	1 358,21	500,00	397,23	500,00	-	500,00
6155206	ENTR DACIA DUSTER FV 214 RM	500,00	567,02	2 000,00	1 590,53	500,00	1 564,17	500,00
615701	MAINTENANCE ENTRET EXTINGCTEURS	400,00	339,60	400,00	379,20	400,00	242,40	350,00
615704	MAINTENANCE CHAUDIERE	220,00	215,74	220,00	218,10	220,00	336,30	350,00
615705	MAINTENANCE PHOTOCOPIEUR	10 700,00	11 357,98	11 500,00	11 922,65	12 000,00	9 969,87	8 700,00
615707	MAINTENANCE CIEL COMPTA APPMA	1 195,00	1 191,36	485,00	484,70	485,00	484,70	500,00
615708	MAINTENANCE CLIMATISATION				273,67	275,00	-	300,00
616101	ASSURANCE REMORQUE BATEAU	77,00	76,27	79,00	78,15	81,00	80,84	83,00
616102	ASS VEH PARTNER DS 166 WD	710,00	708,55	725,00	724,29	739,00	738,55	752,00
616103	ASS VEH BOXER N'EP-477-NB	620,00	618,76	632,00	631,48	656,00	655,44	670,00
616105	ASSURANCES VEH 7796 RR 36 TRACTEUR	37,00	36,71	38,00	37,44	39,00	11,70	-
616106	ASSURANCES VEH FV 214 RM DUSTER	645,00	645,28	660,00	650,60	519,00	484,27	527,00
616107	ASSURANCES BATEAU	155,00	151,15	152,00	151,75	156,00	155,70	157,00
616112	ASSURANCES VEH FQ 758 HZ JIMNY	620,00	611,95	625,00	624,79	748,00	833,12	761,00
61681	PRIME D'ASSURANCE FEDERATION	910,00	909,72	1 035,00	1 034,94	945,00	951,59	945,00
61682	PRIME ASSUR RESPON CIVILE ASS	2 080,00	2 080,30	2 080,00	2 080,24	2 126,00	2 231,56	2 126,00
61686	GARANTIE CORPOR CONDUIC						477,29	230,00
6181	DOCUMENTATION GENERALE	500,00	146,01	500,00	80,90	200,00	-	100,00
6185	FRAIS COLLOQUES SEMINAIRES CON	1 500,00	1 384,00	2 500,00	1 162,56	1 500,00	3 386,52	2 000,00
6220	HONORAIRES (AVOCAT)	2 500,00	2 020,92	2 500,00	1 700,00	1 500,00	1 529,71	500,00
6221	COMMISSION ET COURTAGES SUR ACHATS	150,00	-	120,00		150,00	-	-
6226	HONORAIRES	-	528,00	3 170,00	3 168,00	3 500,00	2 956,80	3 000,00
6227	FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	1 000,00	893,11	1 400,00	1 365,00	1 000,00	1 373,69	1 000,00
6230	GUIDE DE LA PECHE	2 892,00	2 892,00	2 700,00	2 700,00	2 400,00	3 023,40	2 758,00
6231	ABONNEMENTS	4 500,00	5 252,50	5 300,00	4 605,39	4 700,00	5 329,46	5 000,00
6238	DIVERS (PARTICIPATIONS CADEAUX	500,00	240,00	500,00	1 746,32	1 500,00	1 059,28	1 000,00
62381	FRAIS PROMOTION DE LA PECHE	10 000,00	13 438,75	10 000,00	14 884,04	14 000,00	14 787,80	5 000,00
623811	FRAIS PROMOTION NR							5 000,00
623812	APN							1 500,00
623813	ANIMATIONS DIVERSES							1 000,00
623814	FESTIVAL DE PALMES							500,00
623815	FISH IN STREET							500,00
623816	FINALE DEPARTEMENTALE DES JEUNES							500,00
623817	DECHETS D'EAU							200,00
62382	CONCOURS DU PLUS GROS POISSON	2 000,00	1 549,23	2 000,00	752,00	1 500,00	234,00	156,00
6238300	FRAIS PARCOURS LABELISES	27 000,00	27 003,04	5 000,00	361,64	15 000,00	-	12 000,00
6238400	OFFRES PROMOTIONNELLES					13 450,00	15 640,00	-
6252	FRS DEPLAC DES AUTRES PERSONNELS	500,00	2 693,29	500,00	520,78	500,00	1 888,51	1 000,00
625202	FRAIS DEPLACEMENTS BARBEY	2 000,00	1 545,85	2 000,00	1 358,80	2 000,00	836,75	1 000,00
625203	FRAIS DEPLACEMENTS CES - CHEF	2 100,00	2 625,75	2 500,00	2 159,35	2 500,00	2 654,90	1 800,00
625204	FRAIS DEPLACEMENTS RENAUD F	2 000,00	1 962,43	2 000,00	1 184,23	2 000,00	1 917,16	2 000,00
625205	FRAIS DEPLACEMENTS VILLALTA R						30,50	500,00
6253	FRAIS DEPLACEMENTS MEMBRES C.A	7 000,00	6 751,56	4 000,00	3 790,85	3 500,00	1 548,10	3 500,00
6254	REMB FORFAITAIRE FRS DEPLPRESIDENT	13 200,00	13 200,00	13 200,00	13 200,00	13 200,00	13 200,00	13 200,00
6255	REMB FORFAITAIRE FRS DEPL TRESORIER	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6256	REMB FORFAITAIRE FRS DEPL SECRETAIRE	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
62571	FRAIS DE RECEPTION	4 000,00	4 605,68	3 000,00	1 322,60	1 500,00	2 172,14	1 500,00
62572	FRAIS RECEPTION REUNION CA	1 000,00	626,50	225,00	221,10	200,00	130,00	500,00
6260	FRAIS POSTAUX	5 000,00	3 962,73	3 500,00	3 615,38	3 000,00	4 490,55	4 000,00
626100	FRAIS TELECOM INTERNET FEDERA	1 900,00	1 517,33	1 900,00	2 072,49	4 000,00	6 172,36	5 500,00
626101	FRAIS TELECOM PORTABLE PRESID	600,00	407,96	600,00	520,30	-	485,03	500,00
626102	FRAIS TELEPH FAX INTERNET PRES	900,00	832,68	900,00	838,29	900,00	726,69	700,00
626104	FRS INTERN ETUD TEMPER LAC EUZON	210,00	201,90	210,00	185,39	200,00	204,03	500,00
626105	FRAIS TELECOM RENAUD FREDDY	240,00	420,88	240,00	242,70	250,00	239,88	250,00
626106	FRAIS TELECOMUNICATION BARBEY B.	500,00	431,30	500,00	588,21	-	545,15	550,00
6278	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	150,00	141,50	350,00	212,27	500,00	322,66	400,00
6282	COTISATIONS ASSO REGIONALE	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6283	COTISATIONS UNION DE BASSIN LOIRE BRE	650,00	654,44	650,00	641,93	600,00	673,50	700,00
6284	COTISATIONS FONDATION F3P	774,00	779,40	765,00	762,40	700,00	743,80	750,00
6285	COTISATIONS LOGRAMI	1 058,00	1 057,57	1 045,00	1 226,00	1 171,00	1 170,20	1 200,00
6288	AUTRES PARTICIPATIONS EHGO	34 875,00	34 926,50	-	-	-	-	-
6289	CARTES GRISES	-	-	306,00	305,76	306,00	-	-
633	IMPOTS TAXES SUR LES REMUNERAT	5 500,00	3 973,00	7 000,00	5 328,00	5 200,00	6 155,00	6 000,00
6333	FORMATION PROFESSIONNELLE CONT	1 350,00	1 335,31	1 400,00	1 347,24	1 400,00	1 368,88	1 400,00
6351	IMPOTS LOCAUX - TAXE HABITATIO	20,00	30,00	30,00	15,00	30,00	0,50	15,00
63511	IMPOTS - TAXES FONCIERES	2 850,00	3 771,00	3 850,00	3 644,00	3 700,00	4 017,50	4 300,00
6356	TIMBRES FISCAUX			-	-			
6358	AUTRES DROITS			-	-			
641	REMUNERATION PERSONNEL	235 200,00	238 905,30	269 965,00	275 211,33	231 200,00	247 712,88	241 200,00
641300	PRIMES ET GRATIFICATIONS		-	1 465,00	1 464,00		200,00	300,00
641	REMUNERATION C.A.E.	30 109,00	33 347,74	25 618,00	36 114,77	39 850,00	40 646,56	27 200,00
6418	REMUNERATION C.A.E.							11 100,00
	AUTRES PERSONNELS	3 490,00	-	11 000,00				
6427	PRIMES DE MEDAILLES				2 000,00	-		-
6451	COTISATIONS DE C M S A	96 500,00	86 267,64	95 000,00	97 535,84	95 000,00	97 076,33	95 000,00
6452	COTISATIONS MUTUELLE	4 415,00	4 411,92	4 650,00	4 046,50	4 500,00	3 940,94	4 000,00
6453	COTISATIONS RETRAITES	1 700,00	1 707,82	1 950,00	1 671,74	1 700,00	2 020,36	2 100,00

BILAN SYNTHETIQUE

FEDERATION DE PECHE DE L'INDRE

Edition du : 01/01/2021 au 31/12/2021

Avec brouillard

Hors simulation

Soldes N-1 de l'exercice

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net			
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilités incorporelles					Capital	191 911	191 911
- Fonds commercial					Ecart de réévaluation		
- Autres	15 108	14 093	1 015	1 015	Réserves :		
Immobilités corporelles	1 187 533	429 928	757 605	745 716	- Réserve légale		
Immobilités financières	2 467		2 467	2 467	- Réserves réglementées		
TOTAL I	1 205 108	444 022	761 087	749 198	- Autres		
Actif circulant :					Report à nouveau	446 163	443 863
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 438	2 301
Marchandises					Subventions d'investissement	39 056	44 615
Avances et acomptes versés sur commandes	2 700		2 700	2 700	Provisions réglementées		
					TOTAL I	680 569	682 689
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)	157 812	186 580
Clients et comptes rattachés					Dettes		
Autres	137 903		137 903	119 723	Emprunts et dettes assimilées	22 383	18 016
Valeurs mobilières de placement	1 833		1 833	60 057	Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	121 602		121 602	139 432	Fournisseurs et comptes rattachés		
Caisse	1 974		1 974	1 012	Autres	120 064	139 673
TOTAL II	266 102		266 102	322 923	TOTAL III	142 447	157 690
Charges constatées d'avance (III)	6 640		6 640	7 838	Produits constatés d'avance (IV)	53 000	53 000
TOTAL GENERAL (I+II+III)	1 477 850	444 022	1 033 828	1 079 959	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	1 033 828	1 079 959

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

FEDERATION DE PECHE DE L'INDRE

Edition du : 01/01/2021 au 31/12/2021

Avec brouillard

Hors simulation

Soldes N-1 de l'exercice

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)		
Achats d'approvisionnement	4 283	4 007	Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	141 536	126 152	Subventions d'exploitation	23 414	34 019
Impôts, taxes et versements assimilés	11 542	10 334	Autres produits	598 638	564 899
Rémunération du personnel	288 559	314 790	PRODUITS FINANCIERS	2 651	4 045
Charges sociales	113 818	113 410			
Dotations aux amortissements	41 258	25 640			
Dotations aux provisions					
Autres charges	54 040	71 635			
CHARGES FINANCIERES	302	112			
TOTAL (I)	655 339	666 080	TOTAL (I)	624 703	602 963
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	(21 367)	(31 000)	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	12 707	34 418
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	633 971	635 080	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	637 410	637 381
BENEFICE OU PERTE	3 438	2 301			
TOTAL GENERAL	637 410	637 381	TOTAL GENERAL	637 410	637 381

Compte-rendu d'activité de la Commission Promotion de Jean-Marc TAUPIN

La commission s'est réunie 3 fois en visioconférence, les 08 janvier, 27 avril et 08 novembre 2021.

En matière de promotion de la pêche, dans un volet plus que dans n'importe quel autre, la mise en application fut très complexe.

Toutefois, un sujet important a mobilisé notre attention : l'offre « carte de pêche offerte », même si notre département a réagi très tôt (fin 2020). Nous avons couplé notre action avec la Fédération Nationale, l'Entente Halieutique du Grand Ouest et les AAPPMA, en ciblant principalement les cartes promotionnelles « découvertes femmes », les cartes personnes mineures, et les cartes découvertes moins de 12 ans.

Le but de ces opérations étant de conserver pour ces catégories de pêcheurs l'habitude d'avoir une carte pour pêcher. Nous devons attendre quelques années, pour chiffrer les retours sur ces opérations (même si les premières ventes de 2022 ont tendance à nous donner raison).

Pour revenir à nos actions plus traditionnelles en matière de promotion, nous avons travaillé sur le guide de la pêche 2022 avec les mises à jour annuelles.

Comme tous les ans, nous sommes revenus sur l'organisation du Salon de la Pêche, qui comme vous le savez aujourd'hui a été supprimé à cause de la pandémie. Nous avons toutefois, déjà réservé les dates pour le prochain, afin de nous positionner pour la location des salles.

Mise en place d'une opération parcours Truite Arc-en-Ciel (surdensitaire) sur le modèle de l'année précédente, avec toutefois un budget réduit, mais en accompagnant logistiquement les AAPPMA qui le souhaitent (commandes groupées).

Etude sur le poids économique de la pêche en France, en cherchant à valoriser l'attractivité du territoire, suite à une réflexion Nationale.

Détermination des dates ouverture 26 mars et fermeture 31 janvier du Complexe Halieutique de Neuillay-les-Bois.

Nous avons également fixé les alevinages.

Prévus :

- brochets de 60 cm → 600 €
- gardons → 150 à 300 kg → 1 000 €
- carpes → 200 kg → 500 €

VOTE : Pour : UNANIMITE Contre : Abstention :

VCEU à transmettre à la FNPF

De même que pour la pêche de la carpe au titre de l'article R436-14 du Code de l'Environnement, il est souhaité la possibilité **d'autoriser la pêche du silure de nuit**, sur des parcours parfaitement délimités et encadrés par des arrêtés préfectoraux.

VOTE : **Pour : UNANIMITE** **Contre :** **Abstention :**



Récompenses - Médailles

Médailles du Mérite Associatif de la Fédération Nationale de la Pêche en France

- Monsieur VAN HAMME Maurice Président de l'AAPPMA de Chaillac
- Monsieur BLANCHARD Alain Président de l'AAPPMA de Scoury

Médaille du Mérite Associatif

- Monsieur BARBAT Patrick Vice-Président de l'AAPPMA d'Argenton

Médailles d'Argent de la Fédération - 35 ans de fidélité

- M. TAUPIN Jean-Marc Président de l'AAPPMA d'Ardentes
- M. BEHRA Jacques Vice-Président de l'AAPPMA d'Ardentes
- M. CAMUSAT Gérard Trésorier de l'AAPPMA d'Ardentes
- M. BRIALIX Daniel Président de l'AAPPMA de Chabris
- M. CHANONAT Jackie Secrétaire de l'AAPPMA de Chabris
- M. MOREAU Alain Vice-Président de l'AAPPMA de Chabris
- M. ROUMET Didier Trésorier de l'AAPPMA de Liniez
- M. DAVID Jacky Secrétaire de l'AAPPMA de Mauvières
- M. PROT Philippe Trésorier de l'AAPPMA de Meunet-Planches
- M. AUFRERE Alain Président de l'AAPPMA de Pellevoisin
- M. DOUSSELIN Jean-Claude Membre de l'AAPPMA de Saint-Gaultier
- M. DAGUENANT Michel Trésorier de l'AAPPMA de Sainte-Sévère
- M. CADON Antoine Trésorier de l'AAPPMA de Valençay
- M. PEROT Michel Trésorier des Pêcheurs Amateurs aux Engins et Filets

Médailles de Bronze de la Fédération – 20 ans de fidélité

- M. NERON Jacques Président de l'AAPPMA de La Châtre
- M. POUPAULT Gérard Membre de l'AAPPMA de Fléré-La-Rivière
- M. ROUSSEAU André Trésorier de l'AAPPMA d'Issoudun
- M. THIBAUT Anthony Vice-Président de l'AAPPMA de Liniez
- M. PILARD François Secrétaire de l'AAPPMA de Lys-Saint-Georges
- M. DESSOUBRAIS Bernard Vice-président de l'AAPPMA de Lys-Saint-Georges
- M. GIBILARO Gaëtan Président de l'AAPPMA de Mouhet
- M. NAUDET Pascal Membre de l'AAPPMA de Pellevoisin
- M. CHARTIER Jean Membre de l'AAPPMA de Saint-Gaultier
- M. DAUBORD Franck Trésorier de l'AAPPMA de Saint-Genou
- M. GATEAU René Membre de l'AAPPMA de Saint-Plantaire
- M. MOREAU Anthony Secrétaire-Adjoint de l'AAPPMA de Scoury
- M. BOUCHARDON Maurice Trésorier-Adjoint de l'AAPPMA de Villedieu
- M. MARTINAUD Bernard Trésorier de l'AAPPMA de Villedieu

**Liste des candidats à l'élection du Conseil d'Administration
de la Fédération de l'Indre pour la Pêche
et la Protection du Milieu Aquatique**

BRIALIX Daniel
GIBILARO Gaëtan
GIRAUDON Vincent
GOBYN Jean-Claude
LÉGER Patrick
MALET Didier
MAZEROLLES Alban
MORICHON Patrick
ORZAKIEWICZ Jean-Claude
PRINET Pierre
ROBIN Stéphane
ROY Olivier
SIMON Grégoire
TAUPIN Jean-Marc
THÉODON Christophe
THIBAUT Jean-Claude

